

PUBLICATION DU GOUVERNEMENT

Dernière ligne droite pour l'informateur

L'informateur a débuté depuis hier des entretiens avec les responsables des partis et regroupements politiques aux fins de faciliter la conclusion d'un accord de gouvernement entre les membres de la coalition majoritaire.

Ces échanges sont stratégiques en ce sens qu'ils doivent impérativement aboutir aux conclusions finales à transmettre au chef de l'État pour la constitution de la prochaine équipe de l'exécutif central.

Page 2



Augustin Kabuya

ENJEUX SÉCURITAIRES

Charles Onana: «L'Occident est le vrai acteur de la guerre de l'Est»



Charles Onana

Le politologue franco-camerounais était, le 16 mars, à l'Université de Kinshasa où il a animé une conférence sur les vrais enjeux qui sous-tendent la guerre dans l'est de la République démocratique du Congo. Il a indiqué que l'Occident est le vrai acteur de la guerre d'agression imposée à ce pays et que le Rwanda n'en serait, en fait, qu'un simple commissionnaire.

Page 3

LEVÉE DU MORATOIRE SUR L'EXÉCUTION DE LA PEINE DE MORT

Jean Claude Katende fustige le rétropédalage du gouvernement

Le gouvernement a décidé, le 9 mars, de la levée du moratoire sur l'exécution de la peine de mort, suscitant ainsi diverses réactions dans l'opinion. Me Jean-Claude Katende estime qu'il s'agit d'un véritable recul. Cette décision aggraverait, selon lui, les problèmes de la justice qui risquerait d'être instrumentalisée par les politiciens.

Page 4



Me Jean-Claude Katende/DR

 27^E JOURNÉE INTERNATIONALE D'ACTION POUR LES RIVIÈRES

La Corap sensibilise à la protection du fleuve Congo

Des défenseurs des droits de l'environnement ont effectué dernièrement, à l'initiative de la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap), une randonnée sur le fleuve Congo, à l'occasion de la 27^e Journée internationale d'action pour les rivières. L'occasion était propice pour sensibiliser à la protection du fleuve Congo et d'autres rivières dont l'apport dans la survie de la population est déterminant.

Page 3



Des acteurs de la société civile sur l'île Mongole/Adiac

ÉDITORIAL

Mobiliser

Les membres du Conseil départemental et municipal de Brazzaville viennent de doter la commune d'un budget de plus de 55 milliards de francs CFA pour l'exercice 2024 contre plus de 42 milliards en 2023. La somme à mobiliser devrait permettre de relever certains défis auxquels la capitale congolaise est confrontée.

On le sait, les effets des changements climatiques mettent les villes à rude épreuve, notamment avec les pluies abondantes, les érosions, l'ensablement, la hausse de la température. Bref, autant de problèmes dont la résolution nécessite de mobiliser des moyens financiers conséquents.

La municipalité de Brazzaville est appelée à intensifier les recouvrements pour collecter les recettes et les sécuriser afin d'avoir une marge de manœuvre qui lui permettra de procéder à l'assainissement des quartiers, l'aménagement et le bitumage des rues et avenues, l'afforestation et l'amélioration des espaces verts.

Mais pour réussir une telle entreprise, les réseaux mafieux devront être débusqués et mis hors d'état de nuire, les agents municipaux et les contribuables conscientisés.

Seules l'orthodoxie financière et l'accessibilité aux ressources budgétaires permettront aux services communaux de répondre aux attentes de la population parmi lesquelles l'éclairage public, le traitement régulier des nids de poule, le curage des caniveaux, la canalisation des eaux pluviales. Brazzaville attend de revêtir sa blouse de ville verte.

Les Dépêches de Brazzaville

PUBLICATION DU GOUVERNEMENT

Dernière ligne droite pour l'informateur Augustin Kabuya

La République démocratique du Congo est toujours en attente de la nomination d'un nouveau Premier ministre ainsi que de la constitution d'un gouvernement responsable pour piloter le second mandat du président Félix Tshisekedi. Pourtant, les élections législatives de décembre 2023 sont bien loin.

Les jours s'égrènent et le pays est toujours réduit, près de trois mois après, à l'expectative sur fond des tractations qui n'en finissent pas. L'informateur nommé par le chef de l'État pour déterminer la répartition des forces politiques au sein de l'Assemblée nationale était jusque-là suspendu aux arrêts de la Cour constitutionnelle qui statuait sur les recours en contestation des résultats des élections. Ce n'est que le 12 mars que la Haute Cour a finalement publié la liste définitive des députés nationaux après examen rigoureux des recours en contestation à sa disposition.

Cette évolution a donné des coudées franches à l'informateur qui peut maintenant, sur la base de la liste définitive des élus du peuple consécutive aux législatives de décembre 2023 lui transmise par la Haute Cour et avalisée par la Commission électorale nationale indépendante, définir la majorité parlementaire. C'est ainsi que dans un



Augustin Kabuya

communiqué rendu public le 16 mars, Augustin Kabuya a invité les responsables des partis et regroupements politiques à des entretiens en rapport avec la formation du prochain gouvernement. Il est question, au cours de ces échanges qui se sont ouverts le 18 mars, «d'apporter des éléments structurants destinés à faciliter la conclusion d'un accord de gouvernement entre les membres de la coalition majoritaire, sur la composition du gouvernement et sur les objectifs programmés qu'ils se fixent». Pour l'informateur, cette réunion est stratégique en ce sens qu'elle doit impérativement aboutir

aux conclusions finales à transmettre au chef de l'État. Toutefois, la gestion des ambitions continue à poser problème dans un contexte politique où l'Union pour la démocratie et le progrès social tient à jouer les premiers rôles au détriment d'autres partis de la coalition au pouvoir tels que l'Union pour la nation congolaise, le Mouvement de libération du Congo et l'Alliance des forces démocratiques du Congo-A. Quant à la composition du gouvernement, il est acquis que l'attribution des ministères reflétera principalement le poids des listes électorales. Dossier à suivre.

Sylvain Andema

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimmo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENJEUX SÉCURITAIRE

Charles Onana estime que «l'Occident est le vrai acteur de la guerre de l'Est»

Le politologue, journaliste d'enquête, essayiste et éditeur franco-camerounais, Charles Onana, a animé une conférence, le 16 mars à l'Université de Kinshasa, sur les vrais enjeux qui sous-tendent la guerre de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

D'après Charles Onana, la guerre dans l'Est de la RDC tire ses origines lointaines du génocide de 1994 dont l'élément déclencheur fut le crash aérien ayant coûté la vie au chef de l'Etat rwandais, Juvenal Habyarimana, et au Burundais Melchior Ndayizeye. L'ex Zaïre fut alors contraint par les Occidentaux d'accueillir sur son sol des milliers de réfugiés fuyant les représailles du régime de Kigali, dans la foulée de la traque des génocidaires lancée par l'Armée patriotique rwandaise, a expliqué le conférencier.

Il a fait observer que le régime rwandais en avait trouvé un alibi pour justifier ses attaques récur-



Charles Onana

rentes à l'intérieur du territoire congolais, évoquant son droit de poursuite des éléments des Forces démocratiques de libération du Rwanda installés sur le sol congolais depuis le fameux génocide. Pour Charles Onana, il s'agit là d'un faux fuyant car l'enjeu principal consiste à créer et à en-

tretenir le désordre dans la partie Est de la RDC en vue de faire main basse sur les ressources naturelles dont elle regorge. Des ressources qui, d'un point de vue partagé en Occident, ne devraient pas servir uniquement aux Congolais mais plutôt à l'ensemble de la sous-région selon la théo-

rie de cogestion de la gouvernance minière.

L'analyse franco-camerounais explique, par ailleurs, qu'aux yeux de l'Occident, le Congo n'est pas un Etat mais une affaire à rentabiliser. Il a ajouté que l'acte de Berlin a fait du Congo un res nullius, c'est-à-dire un bien sans maître où tout le monde pouvait se servir à loisir. D'où, toute velléité patriotique est combattue et tout dirigeant visionnaire prônant l'émergence du pays n'est toujours pas bien vu. Charles Onana a terminé son exposé par soutenir la fait que l'Occident est le vrai acteur de la guerre d'agression (guerre secrète) et que le Rwanda n'en serait, en

fait, qu'un simple commissionnaire. «L'heure a sonné pour passer de la prise de conscience à l'engagement militaire patriotique car, toutes les tentatives dans le cadre du respect des accords de Nairobi et de la feuille de route de Luanda ont montré leurs limites», a-t-il indiqué.

Pour le conférencier, la seule alternative et le seul langage qui pourraient être bien entendus par le Rwanda restent et demeurent le recours à la force. «Il y va de la survie de la patrie», a-t-il conclu, s'inspirant des guerres saintes de libération reconnues dans les Écritures.

Sylvain Andema

27^E JOURNÉE INTERNATIONALE D'ACTION POUR LES RIVIÈRES

La Corap sensibilise à la protection du fleuve Congo et les rivières

Des défenseurs des droits de l'environnement ont effectué, le 14 février à l'initiative de la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap), une randonnée sur le fleuve Congo, jusqu'à l'île Mongole, à l'occasion de la 27^e Journée internationale d'action pour les rivières. Une occasion de sensibiliser à la protection du fleuve Congo et d'autres rivières du pays, dont l'apport dans la survie de la population n'est plus à démontrer.

A l'issue de la randonnée sur le fleuve Congo et la visite de la population riveraine de l'île Mongole, des échanges ont eu lieu avec les experts du secteur de l'eau, les acteurs oeuvrant dans les organisations non gouvernementales, les communautés riveraines, ainsi que les pêcheurs. La Corap et tous les participants à cette activité ont constaté que le fleuve Congo, ainsi que tous les cours d'eau du pays sont transformés en poubelle. La population, ont-ils relevé, y déversent toutes sortes de déchets qu'ils soient liquides ou solides et non biodégradables. Ces acteurs de la société civile ont également regretté que la population congolaise assiste impuissante à la dégradation des cours d'eau sans penser aux conséquences néfastes que ce comportement irresponsable aura sur la situation environnementale du pays. Dans cet exercice, les participants ont aussi relevé que les pluies abondantes qui sont tombées dans certaines provinces durant les mois de décembre 2023 et de janvier 2024 n'ont pas été les seules respon-



Des acteurs de la société civile sur l'île Mongole/Adiac

sables des inondations qui ont plongé la population, en général, et certains ménages, en particulier, dans le désarroi. Pour la Corap et tous ces acteurs de la société civile, ces inondations ont été également dues aux constructions anarchiques et à une urbanisation sauvage. Aussi ont-ils souligné que les institutions chargées de la gestion des ressources en eau sont abandonnées, sans avoir les moyens suffisants pour effectuer correctement le travail attendu du monitoring et de l'observation permanente du

comportement des cours d'eau. Les participants à ces échanges ont également relevé l'insuffisance de l'actuel cadre légal du secteur de l'eau sur la problématique de la gestion durable des ressources en eau. Ce constat les a conduits à recommander au gouvernement d'identifier les sites les plus sécurisés où il peut déplacer la population et les ménages qui occupent encore les sites inondables. Ils ont également exhorté le gouvernement à déplacer toute la population qui a construit dans les zones inondables et sur les

grands collecteurs des eaux, pour l'installer dans les sites plus sécurisés ; de former une police de la protection de l'environnement chargée de traquer tous les actes de l'incivisme écologique posés à l'égard des cours d'eau ; et de favoriser la construction des stations d'épuration des eaux usées dans les villes du pays afin de réduire la pollution des cours d'eau.

Le gouvernement est aussi appelé à doter tous les services de l'Etat chargés de la gestion durable des eaux tels que la Régie des voies fluviales, la Compa-

gnie des voies maritimes, etc., de tous les moyens nécessaires pour assurer la bonne gestion des ressources en eau du pays ; et de veiller à l'application des lois touchant au secteur de l'eau, plus précisément la loi n° 151026 du 31 décembre 2015 relative à l'eau et de prendre des mesures d'application.

La société civile exhorte, en outre, l'exécutif à accompagner les provinces et les ETD dans le développement des infrastructures énergétiques solaires et hydroélectriques de petite et moyenne taille au lieu de se focaliser sur des grands projets hydroélectriques qui auront des impacts irréversibles sur l'environnement. Elle est appelée à organiser une campagne de sensibilisation en faveur de la protection de l'environnement et des cours d'eau ; à mettre en place un observatoire pour la surveillance de la gestion des ressources en eau du pays ; et à dénoncer toute personne physique ou morale qui se distinguerait dans la pollution de l'environnement dans le pays.

Lucien Dianzenza

LEVÉE DU MORATOIRE SUR L'EXÉCUTION DE LA PEINE DE MORT

Jean Claude Katende fustige le rétropédalage du gouvernement

Réuni en Conseil des ministres le 9 mars, le gouvernement a décidé de la levée du moratoire sur l'exécution de la peine de mort, suscitant des réactions diverses dans l'opinion dont celle du président de l'Association africaine pour la défense des droits de l'homme (Asadho), Me Jean-Claude Katende, estimant qu'il s'agit d'un véritable recul.

«Il me semble que la grande partie de la classe politique et du peuple congolais soutient cette décision. Ceux qui ne la soutiennent pas sont considérés comme des traîtres, des non patriotes, des complices des rebelles... Ce qui est un jugement totalement émotif. Une société où on exclut la confrontation d'idées est une société vouée à la médiocrité et à l'obscurantisme. Ce n'est pas d'une telle société que je rêve. Je rêve d'une société effectivement démocratique où la majorité est toujours prête à protéger la minorité, à l'écouter et à examiner ses prétentions», a réagi Me Jean-Claude Katende.

Il considère la levée du moratoire sur l'exécution de la peine de mort comme étant un recul majeur à la protection des droits humains et une violation flagrante de la Constitution de la République qui protège, dans son article 61, le droit à la vie en toutes circonstances. «Je ne soutiens pas cette décision pour les raisons suivantes: c'est une décision motivée par un esprit de vengeance de la classe politique qui croit que la peine de mort va régler tous les problèmes de l'armée et du banditisme. Cet esprit de vengeance se dégage des verbes qui sont utilisés dans la circulaire de la Mministre

de la Justice», a soutenu le président de l'Asadho. Pour lui, en effet, la justice n'est pas organisée pour se débarrasser des autres citoyens, mais pour leur donner l'occasion de s'exprimer, de répondre de leurs actes qui auraient troublé l'ordre public. Il n'y a que l'esprit de vengeance aveugle qui peut aussi convaincre la classe politique qu'en appliquant la peine de mort, il sera mis fin au terrorisme et au banditisme. «Les données scientifiques montrent que cette approche est erronée et fruit d'un raisonnement qui ne prend pas en compte d'autres aspects du problème à résoudre. Les mots qui sont utilisés dans un texte révèlent ce qui est caché dans le cœur ou l'esprit qui caractérise ses rédacteurs», a-t-il fait savoir.

Se disant préoccupé par les actes de trahison qui se passent dans l'armée et de banditisme urbain, Me Jean-Claude Katende croit que ce sont des problèmes qui ne peuvent pas être réglés par l'application de la peine de mort.

Aggravation des problèmes de la justice

Pour le président de l'Asadho, l'autre raison pour laquelle il combat ce moratoire est que cette décision du gouvernement aggraverait les problèmes de la

justice. «Si au sein de notre justice, nous avons quelques juges/magistrats intègres et responsables, il y en a beaucoup parmi eux qui sont vulnérables à l'argent et au trafic d'influence. Il y a un grand risque que la justice soit instrumentalisée par les politiciens pour «se débarrasser de X ou Y au sein de l'armée ou de la société», s'est-il convaincu, relevant que le verbe «se débarrasser» constitue, dans son appel, une grande alerte.

Selon Me Jean-Claude Katende, il y a plus grave encore en ce que toute famille biologique ou politique dont un des membres sera menacé par une éventuelle condamnation à la peine de mort, va se mobiliser pour trouver des sommes importantes d'argent à donner aux juges ou recourir au trafic d'influence pour faire échapper leur membre à la peine de mort. Aussi, il pense que cette décision du gouvernement est un couteau à double tranchant. Il y a risque, a-t-il estimé, que certaines personnes condamnées à mort ne soient pas exécutées parce qu'elles sont proches politiquement ou biologiquement de ceux qui sont au pouvoir alors que les autres seront exécutées sans aucune réserve. «Ce qui va renforcer les injustices et discriminations», a-t-il



Me Jean-Claude Katende/DR.

prévenu.

C'est une décision qui risque de renforcer les divisions ethniques. «Il n'est un secret pour personne que depuis la guerre de l'AFDL, le mixage et le brassage, ce sont des Congolais de certaines provinces qui se sont révélés, en majorité, comme des perturbateurs de la bonne marche de l'armée comme de la police nationale. Ils risquent d'être nombreux parmi les personnes à condamner à mort et à exécuter. Cette réalité conduira à l'interprétation selon laquelle c'est tel peuple ou telle ethnie qui était visé par la levée du moratoire sur l'exécution de la peine de mort», a-t-il expli-

qué.

Il a appelé à éviter de fragiliser davantage le pays en recourant à des solutions simplistes pour résoudre les problèmes complexes. «Pour toutes ces raisons, je reste opposé à cette levée du moratoire sur l'exécution de la peine de mort. Ai-je tort ou raison? Ont-ils tort ou raison? C'est l'histoire qui répondra à cette question. Pour moi, j'appelle les magistrats et les juges à qui on a remis ce pouvoir de décider de la mort de telle personne ou de telle autre, de l'utiliser avec intelligence, responsabilité et indépendance», a-t-il conclu.

Lucien Dianzenza

PROGRAMME MULTISECTORIEL DE NUTRITION ET SANTÉ

Formation des prestataires des soins et des membres des équipes cadres des zones de santé d'Uvira

Organisée récemment à Uvira, dans la province du Sud-Kivu, par Caritas-Congo, la formation des prestataires des soins et des membres des équipes cadres des zones de santé d'Uvira et Nundu s'est inscrite dans le cadre du Programme multisectoriel de nutrition et santé, dans sa composante nutrition à assise communautaire (PMNS-NAC), financé par la Banque mondiale, à travers l'Unité de gestion du Programme de développement du système de santé.

Les modules dispensés au cours de la formation animée par le Programme national de nutrition du Sud-Kivu ont concerné la mise en place de la nutrition à assise communautaire (NAC), l'organisation de la consultation préscolaire redynamisée, l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant et la prise en charge intégrée de la malnutrition aigüe.

Pour les organisateurs et les facilitateurs, toutes ces notions abordées concourent à la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes. Ils se devaient alors d'en faire un rappel ou un briefing à l'intention des prestataires des soins avec lesquels les équipes du projet PMNS-NAC sont appelés à tra-



Une vue des participants à l'atelier

vailer étroitement. A ces deux catégories, deux membres des équipes cadres des zones de santé concernées ont été associés.

Grâce à cette formation, les organisateurs, les facilitateurs ainsi que les responsables des zones de santé espèrent que toutes les zones d'ombre ont été levées pour la mise en œuvre de la nutrition à assise communautaire dans les aires de santé des zones concernées. Ainsi, les résultats attendus devraient témoigner d'un changement positif du point de vue nutritionnel sur fond de la maîtrise des notions apprises, pour les uns, et rappelées pour les autres.

Blandine Lusimana

SANTÉ

Création de la Société congolaise de radiologie et imagerie médicale

Le lancement officiel de la Société congolaise de radiologie et imagerie médicale (Socorim), le 16 mars à Brazzaville, a été ponctué par des exposés de plusieurs panelistes parmi lesquels, le Pr Régis Moyikoua, et le directeur général, prestataire externe de ADS-Radiologie médicale, Dzungbe Senny Abdel Aziz.

Organisée par la Socorim, la première matinée scientifique des radiologues du Congo a été placée sur le thème « Imagerie des urgences cranio encéphaliques non traumatiques ». Elle a regroupé d'éminents radiologues venus d'horizons divers, en présence du directeur général du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, le Pr Alexis Thierry Raoul Gombet, et a été un moment d'échanges pointus avec pour but de promouvoir et de développer les connaissances en imagerie médicale diagnostique et interventionnelle.

Comme l'indique la thématique, le Pr Régis Moyikoua a retracé dans son exposé les différents repères sur l'imagerie de toutes les urgences, en rapport à un traumatisme. Il a séparé cet itinéraire en plusieurs grandes phases. La première peut amener le patient à un accident vasculaire cérébral ou à une infection aigüe.

La deuxième phase, la thrombolyse, est quant à elle une technique qui permet d'aller casser le caillot. C'est un traitement particulier qu'on utilise en cas d'accident cérébral lorsqu'il y a une ar-



Les participants/Adiac

tère dans la tête qui est bouchée. C'est le patient qui va arriver à l'hôpital avec une partie du corps bloqué depuis trente à quarante minutes...

Pour le Pr Régis Moyikoua, c'était surtout pour dire qu'il y a deux modalités pour pouvoir explorer les urgences, c'est le scanner d'une part, et l'IRM (imagerie par résonance magnétique) d'autre part.

« Le scanner est plus rapide. On peut faire examen de scanner dans un temps record de cinq à dix minutes. Cependant, l'IRM a une meilleure définition, mais ce sont des examens qui sont beaucoup plus longs et il y a beaucoup de monde sur la liste

d'attente », a-t-il souligné.

Intervenant à son tour, le directeur général, prestataire externe de ADS-Radiologie médicale, Dzungbe Senny Abdel Aziz, a présenté l'aspect technologique, le Système RIS, un mini réseau informatique, couplé à un mécanisme de conservation d'images, c'est-à-dire d'archivage, appelé Medix-PACS qui a été installé au CHU.

« Alors la télé radiologie, comme on a su bien l'expliquer, c'est l'interprétation à distance des images radiologiques. Le PACS va nous permettre, une fois les images faites, de les conserver et de les distribuer dans tout le réseau informatique au sein du

CHU de Brazzaville », a souligné Dzungbe Senny Abdel Aziz. Il a ajouté que de ce serveur PACS, le médecin radiologue peut facilement l'interroger à partir des codes spécifiques. Par le PACS, on peut télécharger les images et les interpréter. Une fois l'interprétation faite, le compte rendu revient instantanément au niveau du poste de secrétariat, vu qu'on travaille dans un réseau informatique fermé.

Une chose aussi, a-t-il poursuivi, pour que le système fonctionne avec un intra net, c'est-à-dire avec un réseau Internet interne, généralement ce qui se fait au Congo, les images sont envoyées à l'étranger pour être interprétées et revenir. « Tant que nous ne donnons pas le code à un médecin radiologue qui est inscrit à l'Ordre des médecins au Congo, il ne pourra pas interroger le PACS qui est ici le système des données qu'on a actuellement au CHU de Brazzaville », a expliqué Dzungbe Senny Abdel Aziz.

Le directeur général du CHU, le Pr Alexis Thierry Raoul Gombet, a félicité les organisateurs pour cette initiative. « La médecine plus tard va bénéficier de toutes les avancées, de tout ce qu'il va y avoir comme progrès dans les explorations et notamment en imagerie.

Je crois que ceux qui vont exercer la médecine plus tard vont avoir ce confort-là. Avec le progrès de la biologie moléculaire et de l'imagerie, ce serait une médecine assez confortable pour le diagnostic et bien sûr pour la prise en charge des malades. C'est pour ça que je salue votre initiative et vous pouvez compter sur l'appui du CHU », a indiqué le directeur général.

Signalons qu'au cours de cette matinée scientifique, plusieurs thèmes ont été débattus, notamment « Réinsertion professionnelle à trois mois après un accident vasculaire cérébral chez l'adulte jeune au Congo », par Boubayi Motoula Latou Happhia Dinah ; « Facteurs prédictifs de survenue des céphalées de tension en milieu professionnel à Brazzaville », par Boubayi Motoula Latou Happhia Dinah ; « Les lymphomes malins non-hodgkiniens amygdaliens : aspect épidémiologiques, thérapeutiques et évolutifs à Pointe-Noire », par Sylvain Diembi ; « Cancers naso-sinusiens : épidémiologiques, thérapeutiques et évolutifs à Pointe-Noire », par Sylvain Diembi ; « Radio morphométrie tomodensitométrie des vertèbres lombaires chez l'adulte à Brazzaville », par le Pr Régis Moyikoua.... ».

Guillaume Ondze

PRÉSIDENTIELLE EN RUSSIE

Poutine recueille 87 % des suffrages selon des résultats préliminaires

La Commission électorale russe a indiqué que le président sortant, Vladimir Poutine, a obtenu 87,97 % des voix après le dépouillement des bulletins de 24 % des bureaux de vote.

A en croire un sondage réalisé à la sortie des urnes pour le compte de l'agence Russe Tass, Vladimir Poutine a été, le 17 mars, réélu président de la Fédération de Russie, avec 87 % des voix.

Le deuxième candidat ayant recueilli le plus de voix, le communiste Nikolai Kharitonov, ne compterait lui que 4,6 % des suffrages. Le troisième candidat en lice, Vladislav Davankov, n'obtiendrait lui que 4,2 %, le quatrième candidat, Leonid Slutsky a réuni 3 % des voix. Lors de la précédente élection présidentielle, organisée en mars 2018, Vladimir Poutine avait recueilli près de 77 % des voix. Le taux de participation s'était élevé à 67,5 %.

Y.R.Nz.

PRÉSIDENTIELLE AU SÉNÉGAL

L'opposant Ousmane Sonko et son candidat en campagne en Casamance

À quelques jours de l'élection présidentielle du 24 mars, la campagne express bat son plein au Sénégal. L'opposant Ousmane Sonko et son second et candidat, Bassirou Diomaye Faye, ont fait campagne en Casamance, dans le Sud du pays, deux jours après leur libération de prison.

Les dix-neuf candidats à l'élection présidentielle au Sénégal n'ont que deux semaines pour conquérir les votes des électeurs, contre vingt et un jours prévus par le code électoral. En Casamance, « je suis dans mon domaine. Cet accueil sera unique » pendant la campagne électorale, a déclaré Bassirou Diomaye Faye. Il a fait part de son « projet d'un Sénégal souverain, un Sénégal de justice, un Sénégal de prospérité ». « Il reste une semaine avant la présidentielle. Dimanche prochain 24 mars, à pareille heure, nous serons en train de célébrer la victoire de Bassirou Diomaye Faye comme cinquième président du Sénégal », a déclaré Ousmane Sonko à Ziguinchor. « Voter Bassirou Diomaye Faye, c'est voter deux fois pour Ousmane Sonko », a-t-il poursuivi, réitérant le tandem avec le candidat qu'il a choisi.

Les deux opposants, emprisonnés depuis 2023, ont été libérés le 14 mars après des mois de détention, en vertu d'une loi d'amnistie à l'instigation du président Macky



Le candidat Bassirou Diomaye Faye, en blanc, et l'opposant Ousmane Sonko, en vert, sont en Casamance, sur la caravane de campagne. Sénégal, 16 mars 2024/DR

Sall, qui ne se présente pas au scrutin présidentiel après deux mandats de sept et cinq ans. Ce premier déplacement des deux hommes hors de Dakar a eu lieu alors que la campagne électorale a été écourtée par le report surprise du scrutin par le président Sall, initialement prévu pour le 25 février. Sortis de prison, Sonko et Faye, président et secrétaire général du parti Pastef dissous, peuvent désormais participer à

la campagne, qui met aux prises dix-huit hommes et une femme. Ousmane Sonko a été disqualifié de la présidentielle en janvier, le Pastef désignant alors Faye. Lors d'une conférence de presse commune, les deux hommes s'en sont pris au candidat du pouvoir, l'ex-Premier ministre Amadou Ba. « S'il est élu, il sera le président des pays étrangers », a dit Sonko, accusant Amadou Ba d'avoir couvert des malversations.

Sonko « récidive en consacrant toute une conférence de presse à des diffamations et calomnies insipides », a rétorqué, dans un communiqué, le camp d'Amadou Ba, en campagne dans le nord et l'est du pays.

Le programme de Faye le présente comme le « candidat du changement de système » et d'un « panafricanisme de gauche, qui promet de restituer au Sénégal sa souveraineté et renégociera, s'il est élu, les contrats d'exploitation du gaz et du pétrole ainsi que les accords de défense ». La mise en cause de Sonko par la justice, conjuguée aux tensions économiques et sociales, a donné lieu entre 2021 et 2023 à différents épisodes d'émeutes, pillages et saccages. Le report de la présidentielle a causé de nouveaux heurts. Des dizaines de personnes ont été tuées et des centaines autres arrêtées depuis 2021, au cours de troubles qui ont fortement ébranlé un pays considéré comme l'un des plus stables d'une Afrique de l'Ouest secouée par les coups de force.

Yvette Reine Nzaba

CHINE

Le district de Shunyi s'ouvre aux journalistes du monde

Séjournant depuis début mars dans la capitale chinoise dans le cadre du programme de formation du Centre international de presse et de communication de Chine (CIPCC), des journalistes africains et d'ailleurs ont eu l'opportunité de visiter, le 16 mars, le district de Shunyi, une zone de démonstration, de transformation économique et de modernisation de l'aéroport national.

Situé à 30 kilomètres du centre-ville, dans le Nord-Est de la municipalité de Pékin, Shunyi est une porte d'entrée importante pour les échanges internationaux et un élément clé de la zone nationale intégrée de démonstration pour l'ouverture du secteur des services et de la zone pilote de libre-échange de la Chine, la Global business services area. Couvrant une superficie totale de 1021km², dont 95,7 % de terres plates, ce district compte une population de 1,326 million d'habitants.

Le feu vert lancé pour la découverte, les journalistes ont dès leur arrivée dans ce district marqué un premier arrêt à la base de recherche et développement de l'industrie automobile de Pékin. Ils ont, à cet effet, visité le Beijing automotive group Co. dénommé "Groupe BAIC", une entreprise de base de l'industrie automobile chinoise dont le siège est à Pékin. Devenu aujourd'hui un groupe de service à grande échelle, le constructeur automobile chinois fabrique des camions et des voitures sous son nom et via des co-entreprises avec Hyundai et Mercedes-Benz. Avec plus de 450 milliards de yuans de revenus annuels, BAIC a pris la tête de l'industrie nationale et a apporté une contribution positive au développement de l'industrie automobile chinoise. Poursuivant sa visite, le groupe de journalistes s'est par la suite rendu au bâtiment Chine-Allemagne de Pékin où il a eu droit à une brève pré-



Des journalistes visitant le groupe automobile BAIC/Adiac

sentation du parc industriel. Axé sur la coopération économique et technologique entre les deux pays, le parc qui s'étend sur une superficie de 20 km² est subdivisé en deux parties, notamment la zone Nord avec 12 km² et celle du Sud avec 8 km². Ce parc est supervisé par la municipalité de Pékin et mis en œuvre par le district de Shunyi.

Située au Nord de la nouvelle ville de Shunyi, la zone Nord constitue un lieu de rassemblement pour la fabrication de véhicules intelligents à énergie nouvelle et d'équipements intelligents allemands. La zone Sud, quant à elle, est située à l'Est de l'aéroport internatio-

nal de la capitale et constitue un lieu de rassemblement des champions cachés allemands et pour d'autres secteurs de services technologiques. "Les principales industries mises en avant dans le parc comprennent les véhicules intelligents à nouvelles énergies, le secteur des équipements intelligents et de l'Internet industriel, les services scientifiques et technologiques, les expositions commerciales et l'économie numérique", a-t-on appris lors de la présentation.

La zone économique aéroportuaire de Pékin, l'un des points forts du district

Après s'être imprégnés du Parc industriel Chine-Allemagne de Pékin, les journalistes ont mis le cap sur la zone économique de l'aéroport de Beijing. Située à Shunyi de Pékin, elle est le berceau et la source de l'économie aéroportuaire chinoise incluant la zone de transport, de démonstration des industries aéroportuaires internationales et nationales. Fondée en 2022, elle couvre une superficie totale de 15,6 km², y compris la zone de libre-échange de Tianzhu de 5,457 km². La zone regroupe plus de 4 700 entreprises de trente pays et régions du monde.

Pour clore cette magnifique

journée, les journalistes venus de différents continents ont pu visiter le musée d'art photographique Luo Hong. Dès l'entrée, ils ont été attirés par les différentes œuvres photographiques exposées qui dépeignent et célèbrent la beauté panoramique de la nature. Ils ont visualisé une présentation captivante du parcours exceptionnel du célèbre photographe chinois. Ayant voyagé en Afrique, en Antarctique, en Amérique latine et dans l'Arctique, Luo Hong a, au cours des vingt dernières années, pris d'innombrables photographies aériennes de paysages naturels et d'animaux sauvages.

Il sied de noter que cette journée dédiée à la découverte a permis à ces journalistes d'élargir leurs connaissances sur le développement économique et social de la Chine sur le plan industriel. Ils ont pu constater de visu l'impact et le niveau d'avancement de ce secteur. « Au terme de cette visite guidée qui a duré plusieurs heures, le constat global qui se dégage est juste impressionnant. Nous avons beaucoup appris sur le district de Shunyi qui est non seulement riche en transport avec plus de 2000 mètres mais aussi son sens très élevé d'hospitalité avec plus de 10 000 étrangers comme habitants permanents », a témoigné Tricya Musansi, journaliste à Forum des As en République démocratique du Congo.

Gloria Imelda Lossele

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

TRANSPORT AÉRIEN

Les vols domestiques en forte baisse au Congo

Le trafic commercial national a contrasté à -35,2% depuis le quatrième trimestre 2023. Ce repli des vols domestiques observé au Congo est dû, en partie, à l'arrêt momentané des activités de la compagnie Canadian Airways.

Le rapport de mars 2024 sur la note de conjoncture économique du Congo a constaté le déclin du trafic commercial national à -35,2%, de même que la baisse des mouvements d'avions de -7,3% en glissement annuel. Le rapport de la Direction générale de l'économie (DGE) couvre aussi les chiffres des vols à destination de la sous-région et de l'international.

Les chiffres sur les mouvements des avions contrastent avec le nombre des passagers beaucoup nombreux qu'auparavant. « Le nombre de passagers a progressé de 10,7%, passant de 252 000 personnes au quatrième trimestre 2022, à 278 900 personnes au même trimestre 2023. Cette hausse globale est portée à la fois par le trafic de passagers en international (32,2%) et en national (1,9%), ce, malgré le repli du trafic sur les vols régionaux (-3,3%) », souligne le rapport.

A la même période, le fret de marchandises a augmenté de 41,9%, passant de 2670 tonnes en 2022 à 3789,7 tonnes une année après. L'étude entre dans les détails, soulignant que cette tendance haussière varie selon les différents frets : hausses respectives de 51,8% et 65,9% pour les frets in-



ternational et régional, tandis que le fret national a chuté de 91,9%. Le rapport de la DGE attribue cette chute drastique du fret national toujours à l'arrêt des vols de la compagnie Canadian Airways qui dessert les principales villes du pays.

La contreperformance des compagnies aériennes nationales est la principale cause du déclin des vols domestiques, avec l'arrêt des activités de l'Equatorial Congo airlines (ECAir) depuis octobre 2016. Malgré les annonces des autorités congolaises, aucun avion d'ECAir ne vole dans le ciel du Congo. C'est aussi le cas de la compagnie aérienne Nouvelle Air Congo, avec sa flotte composée des aéronefs MA60 qui sont cloués au sol depuis la crise sanitaire de covid-19.

En réalité, les compagnies aériennes locales n'ont jamais prospéré pendant longtemps. Dans les années 1970, Lina Congo avec son impressionnante flotte comprenant un Douglas DC-4, deux Douglas DC-3, un Fokker F27 et deux avions légers, desservait presque toutes les villes du pays. En 2002, l'État qui détenait 66% des parts de Lina Congo a décidé de la liquider prétextant de lourdes pertes.

Fiacre Kombo

CESE

L'allocation budgétaire de 2024 estimée à 1 385 000 000 FCFA

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a clos, le 15 mars à Brazzaville, les travaux de sa première session ordinaire de la deuxième mandature, en adoptant plusieurs points dont le plan d'action 2024-2027 et l'allocation budgétaire au titre de l'année 2024 à hauteur de 1 385 000 000 FCFA.

En plénière, les conseillers ont approfondi leurs réflexions autour des thèmes comme « La zone de libre-échange continentale africaine : enjeux et défis pour l'économie congolaise », « Plaidoyer pour la refondation du code de la famille », « Impacts des réseaux sociaux sur la vie des jeunes et les érosions hydriques en République du Congo ».

Plusieurs documents ont été adoptés, entre autres, le rapport d'apurement des comptes exercice 2022, les recommandations de la cinquième session du CESE ainsi que le rapport 2019-2023. Les conseillers ont également approuvé le rapport d'évaluation du plan d'action 2021-2023, le plan d'action 2024-2027, le compte rendu des travaux

de la rencontre citoyenne des 5 et 6 mars derniers ainsi que les rapports et avis des commissions permanentes.

Ils ont été informés de la répartition de l'allocation budgétaire au titre de cette année, à hauteur de 1 385 000 000 FCFA, de la prise en charge de la couverture médicale, de la prise en charge des membres

du Conseil résidant à l'interland par les protocoles régionaux et de la prise en charge des dossiers dans les commissions.

En outre, les conseillers ont suivi une communication sur le projet de création de la Caisse d'assurance maladie universelle.

Au terme de cinq jours des travaux, la présidente du CESE, Emilienne Raoul, a déclaré : « Il est important que les ministères et autres structures responsables des politiques publiques en soient saisis. Il nous faudra nous organiser dans cette perspective d'actions. (...) Notre souci que nous partageons tous est le manque de retour ou de dialogue avec les pouvoirs publics sur les sujets débattus ».

La présidente du CESE a déploré le manque d'organisation de trois sessions par année comme le prescrit la loi organique. Elle a demandé aux conseillers de

mener une réflexion stratégique sur la structure, le mode de gouvernance, les ressources humaines et financières ainsi que sur les priorités d'actions puis sur l'élaboration des textes législatif et réglementaires techniques.

« Cette nouvelle orientation de travail s'appuie sur les conclusions de notre assemblée générale, à Kinshasa, en septembre 2023, au cours de laquelle l'Union des conseils économiques et sociaux d'Afrique a invité tous ses membres à s'inscrire dans une démarche d'élaboration d'une vision et d'une stratégie afin que chaque Conseil économique, social et environnemental participe de manière efficace aux politiques publiques de nos pays respectifs pour le bien-être de nos populations », a-t-elle rappelé.

Fortuné Ibara



Des membres du CESE/Adiac

GOUVERNANCE POLITIQUE

La refonte de la loi électorale à l'étude

L'actuelle loi électorale va être révisée dans les tout prochains mois, ont confié les partis politiques du centre à leurs militants, le 15 mars à Brazzaville, lors de la restitution des conclusions de la réunion qu'ils ont tenue avec le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou.

Faisant la restitution, la coalition des partis politiques du centre, conduite par Digne Elvis Tsalissan Okombi et Jean Valère Mbani, a souligné à ses militants que la réunion avec le ministre de l'Intérieur s'est focalisée sur trois points.

Le premier sujet évoqué, a dit Jean Valère Mbani, a porté sur la nécessité de réviser l'actuelle loi électorale de manière à l'amender et l'adapter aux réalités présentes. L'objectif étant, selon lui, d'améliorer la gouvernance électorale source de remous dans le pays. « Au cours de cette rencontre, le ministre de l'Intérieur nous a fait savoir que le gouvernement devrait proposer

le processus de refonte de l'actuelle loi électorale. La démarche vise à renforcer certaines dispositions contenues dans ce texte en vue de corriger les faiblesses constatées. D'ici là, nous allons nous retrouver pour mettre en place une commission qui se chargera de formuler nos contributions », a indiqué Jean Valère Mbani aux militants des partis du centre.

Le deuxième point a porté sur les modalités de mise en œuvre de la carte d'électeur biométrique, qui a toujours fait l'objet de recommandations à l'issue de tous les dialogues et concertations politiques que le gouvernement a organisés



Les membres et sympathisants des partis du centre suivant la restitution de la réunion/Adiac

ces derniers temps. Une autre question que les centristes estiment délicate et majeure dans la gouvernance électorale au Congo.

« Le ministre nous a évoqué aussi la problématique de la carte d'électeur biométrique qui a toujours été réclamée par tous. Il a préci-

sé qu'elle n'était pas entrée en vigueur parce que le Congo n'avait pas encore réalisé son recensement de la population et de l'habitat. Il a demandé à ce que le fichier électronique du recensement de la population soit transféré au ministère de l'Intérieur pour y extraire le

corps électoral », a renchéri Jean Valère Mbani à leurs sympathisants. Satisfaits de la rencontre avec le ministre de l'Intérieur, les partis politiques du centre souhaiteraient qu'ils soient toujours associés dans le traitement des problèmes liés à la gouvernance électorale.

Firmin Oyé

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



KINKALA

Des clubs d'éducation pour lutter contre les violences faites aux femmes

L'initiative des écoles des maris et des mini-clubs des jeunes a été lancée, le 15 mars dans la capitale du département du Pool, dans le but d'amplifier la lutte contre les violences faites aux femmes et filles. Des actions de sensibilisation pour le changement de comportement seront menées auprès des ménages et des jeunes écoliers.

Les écoles des maris (époux) et les mini-clubs reposent sur l'approche de la masculinité positive et de l'éducation familiale. Cette initiative portée par le ministère de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Économie informelle a bénéficié du financement du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) en tant que partenaire de mise en œuvre.

Au total, vingt-cinq pairs éducateurs ont été formés au sujet des violences ayant pour base le genre, incluant les agressions sexuelles et conjugales, les mariages forcés, les grossesses forcées ou avortements forcés, les mutilations génitales, les lapidations, les défigurations. La session de formation des hommes va s'étendre dans trois autres départements, les Plateaux, la Likouala et la Lékoumou, a expliqué Nuptia Mbemba Talansi, la directrice du programme au ministère en charge de la Promotion de la femme.

L'instauration des écoles des maris et des mini-clubs, d'après les partenaires onusiens, vise à

encourager les hommes à adopter une masculinité positive afin de lutter contre les violences ayant pour base le genre et de promouvoir les droits en santé sexuelle et reproductive. Mieux, ces plateformes vont offrir une formation approfondie aux hommes, tout en les encourageant à jouer un rôle actif dans la promotion de relations égalitaires et respectueuses au sein de leur foyer et de leur communauté.

La sensibilisation pour le changement de comportement est le moyen pour atteindre la masculinité positive, a estimé Daniel Ndokoma, le conseiller socio-culturel du préfet du département du Pool. Cette autorité locale a exhorté toutes les parties prenantes, notamment les pairs éducateurs, les écoliers, les représentants du ministère de tutelle, les responsables communautaires, y compris les partenaires onusiens (PAM et Fnuap), à œuvrer davantage en faveur de la lutte contre les violences fondées sur le genre.

Si le changement de comportement est considéré comme la clef de la lutte, celui-ci passe par la révision de certains sté-



La remise des kits dits de la dignité à l'hôpital de base de Kinkala/Adiac

réotypes de l'acceptation de l'appui à l'autonomisation de la femme, a insisté la directrice générale de la Promotion de la femme, Angèle Nsana Nzongo. « L'éducation, la première école de la vie, se doit également d'être entretenue et renforcée. C'est pourquoi les adultes que nous sommes, parents et enseignants, nous

saurons accompagner nos enfants, filles et garçons, au sein des mini-clubs d'écoles qui seront animés par les élèves eux-mêmes en milieu scolaire et familial », a-t-elle martelé.

À l'instar des autres pairs éducateurs, Vivien Arnaud Nganga, le coordonnateur du centre des jeunes de Kinkala, est déterminé à poursuivre la lutte pour

l'égalité des sexes au sein de sa communauté. Il a insisté sur les demandes des pairs éducateurs d'insérer la séance sur le planning familial et les violences ayant pour base le genre dans le programme scolaire national, la création des tranches d'antenne dédiées aux droits des femmes...

Fiacre Kombo

EDUCATION

L'ONG Espace Opoko réhabilite l'école primaire Liele-Nkama de Bambama

La toiture de l'école primaire Liele-Nkama de Bambama, dans le département de la Lekoumou, a été endommagée par la pluie torrentielle qui s'est abattue le 20 janvier dernier, empêchant les élèves de suivre les cours comme il se doit. L'Organisation non gouvernementale (ONG) Espace Opoko, que préside Averty Ndzoyi, a procédé, dans son élan de cœur, à la réhabilitation de cette toiture.

La réhabilitation de la toiture de l'école primaire Liele-Nkama s'inscrit dans une démarche exemplaire pour soutenir l'éducation et l'avenir des enfants autochtones. En effet, cette école qui accueille un grand nombre d'élèves autochtones avait été gravement endommagée par la pluie torrentielle du 20 janvier qui avait engendré des ravages considérables dans le district de Bambama, touchant aussi les habitations locales.

Cette école abrite également les provisions essentielles destinées à la cantine scolaire du Programme alimentaire mondial, fournissant des repas nutritifs à de nombreux enfants et favorisant ainsi l'éducation et leur bien-être. Grâce à l'engagement et à la générosité d'Espace Opoko, la toiture endommagée a été réparée entièrement, offrant ainsi un environnement sûr et sécurisé aux élèves et au



La toiture de l'école primaire Liele-Nkama totalement restaurée/DR

personnel de l'école.

Pour le président d'Espace Opoko, Averty Ndzoyi, cette intervention vise également à préserver l'esprit

d'apprentissage et d'espoir au sein de la communauté. « En investissant dans l'éducation, nous investissons dans le progrès et le

développement durable de notre société », a-t-il indiqué.

L'Espace Opoko est déterminé à soutenir et ac-

compagner la scolarité des élèves autochtones. Il prévoit, outre la restauration de cette toiture, de poursuivre les travaux en réalisant des enduits et en peignant le bâtiment pendant les vacances. Cette initiative vise à offrir aux enfants un cadre d'apprentissage semi-moderne et attrayant, propice à leur épanouissement et à leur succès scolaire.

Notons qu'Espace Opoko dirige un internat scolaire à Sibiti, construit pour accueillir les lycéens autochtones venant de tous les coins du pays. Cette initiative démontre l'engagement continu de cette ONG envers l'éducation et le bien-être des enfants autochtones. La réhabilitation de la toiture de l'école Liele-Nkama représente bien plus qu'une simple restauration du bâtiment. C'est un acte de solidarité et de soutien envers la jeunesse.

Bruno Zéphirin Okokana

La réhabilitation de la toiture de l'école primaire Liele-Nkama s'inscrit dans une démarche exemplaire pour soutenir l'éducation et l'avenir des enfants autochtones.

IN MEMORIAM

Madame Akouala Ndien Pauline
 19 mars 1996- 19 mars 2024
 Éternellement dans nos cœurs
 Famille Akouala



A toi Roméo James Opoki, ancien président de la 5^e Cour correctionnelle au Palais de justice de Brazzaville.

19 mars 2023-19 mars 2024, un an déjà !

Profondément ébranlés par ta disparition tant inattendue, nous famille Opoki, continuons d'être inconsolables dans cette dure épreuve.
 « Dieu a donné, Dieu a repris. Et tout ce qu'il fait est bon »
 Créatures divines que nous sommes, nous nous inclinons devant sa Volonté.
 Puisse-t-il nous fortifier.
 Puisse également sa Miséricorde daigner accepter ton âme dans son Royaume pour ton repos éternel.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mabanza Kodja Arnaud Emmanuel je désire être appelé Kiyindou Mabanza Arnaud Emmanuel
 Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

On m'appelle Mazinga Luckas Dieuveil Mickelange je désire être appelé Mazinga Mvouzakassa Luckas Dieuveil Mickelange
 Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

NECROLOGIE



La direction générale des Dépêches de Brazzaville annonce à son personnel, amis et connaissances, le décès de l'agent Urbain Koundzala, survenu le 13 mars 2024 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 175, rue Komono (Petit-Chose : rfce avenue Bobo)
 Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.
 Paix à son âme.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir






Samedi 23 Mars

Memorial Pierre Savorgnan De Brazza

à partir de 14h

PASCALINE KAMOKOUE

Thème :

Rendre possible ce qui vous semble impossible

Enregistre-toi et **gagne un ticket standard** pour participer à la Masterclass

Souscris à un contrat **NSIA NDako** sur NSIA Direct et gagne un **TICKET VIP** qui te permettra de participer à un moment exceptionnel avec l'oratrice autour d'une collation à la fin de la Masterclass.




SCANNE LE QR CODE POUR T'ENREGISTRER


(+242) 06 633 64 21

www.nsiacongo.com - Suivez-nous également sur 

NSIA, le vrai visage de l'assurance.



UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boîte postale :1093
18, Avenue Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré coeur
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

Tel.: 06.808.13.24
05.737.37.03
email: cobbr@unhcr.org

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE DEUX (02) AVIS D'APPEL D'OFFRES AU HCR EN REPUBLIQUE DU CONGO.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), lance la publication des avis d'appel d'offres ci-dessous :


- **N° HCR/BZV/RFP/01/2024** « Pour la réhabilitation de forages équipés de pompe à motricité humaine sur les sites des réfugiés de Bouemba, dans le district de Gamboma, département des Plateaux en République du Congo » ;
- **N° RFQ/HCR/BZV/006/2024/gdsa** « Pour la fourniture des carburants (Gas oil et Essence (en vrac et par cartes) aux bureaux de HCR à Brazzaville, Betou et Gamboma en République du Congo. » ;

Les dossiers de candidatures sont à retirer :


- Pour Brazzaville : à la guérite de la Représentation du HCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, **au plus tard le 20 mars 2024 -12 :00 pour la demande de cotation N° RFQ/HCR/BZV/006/2024/gdsa et le 02 avril 2024 à 17 :00 hrs pour l'Appel d'offre N° HCR/BZV/RFP/01/2024**

Brazzaville, le 13 mars 2024



Section Approvisionnement





ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER (MATIER)
SERVICES DE CONSULTANT
APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET
PROJET DE GESTION DES INONDATIONS ET D'ASSAINISSEMENT A POINTE-NOIRE (CCG1118)
MISSION D'APPUI A UNE GESTION PERFORMANTE ET DURABLE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT DE POINTE-NOIRE

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l'AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de la mise en œuvre des composantes n°2 (Renforcement des capacités des services municipaux) et n°3 (sensibilisation, information, éducation et communication) du projet de gestion des inondations et d'assainissement à Pointe-Noire (CCG1118).

Les Services du Candidat auront pour objet de réaliser les activités de sensibilisation pour le changement des comportements et de renforcer les services techniques de la municipalité de la ville de Pointe-Noire, dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de Pointe-Noire, via l'amélioration du service d'assainissement des déchets solides et liquides ainsi que le changement de comportement des populations de la ville en matière d'hygiène et d'assainissement.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier (MATIER) invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux :

- Bureaux d'études
- Consultants individuels
- ONG
- ONG et bureau(x) d'études en Groupement

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un

Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

– une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

– une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures. Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé sur les critères suivants :

- Avoir exécuté ces 10 dernières années au moins deux prestations dans le secteur de l'assainissement liquide ou solide d'un montant supérieur à 2 millions d'euros sur une période d'exécution de 4 à 5 ans et mobilisant une équipe composée d'experts internationaux et locaux ;
- Disposer d'une expertise technique avérée dans les domaines suivants :
 - L'organisation d'une filière pérenne de gestion de l'assainissement solide et liquide ;
 - La structuration et le développement du service de pré-collecte des déchets solides ;

• La professionnalisation des services de vidange et de traitement des boues ;

• L'appui à la gouvernance et au cadrage politico-institutionnel sur les services urbains ;

• Campagnes Information Education Communication sur l'hygiène, assainissement liquide et solide (IEC) ;

• Renforcement des capacités des services techniques municipaux ;

• La gestion de projets.

– Expérience dans des pays francophone d'Afrique subsaharienne et si possible en République du Congo, Le MATIER dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en versions physique (un original et une copie) et numérique (conforme à l'original), pour le 04 avril 2024 à 12h30 au plus tard, au 5ème étage, portes 506 et 509 de l'Immeuble du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, ex rond-point CCF Brazzaville-Congo.

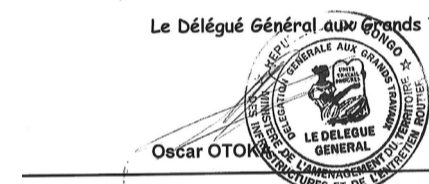
Téléphone : +242 06 663 42 80 / 06 450 52 70

Courriel : alfredeleli@gmail.com / willyossoa@gmail.com

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 8:30 à 15h.

Fait à Brazzaville, le 8 MARS 2024

Le Délégué Général aux Grands Travaux,



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

Appel d'offres international ouvert n°39/BEAC/DGE-DSI/AOIO/Bien/2024 pour l'acquisition d'un cluster de firewalls checkpoint

Dans le cadre du programme de modernisation de ses infrastructures, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquies un cluster de firewalls checkpoint

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01 CEMAC UMAC CM 18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO sans aucune mention manuscrite et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 02 mai 2024 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le jeudi 02 mai 2024 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 8 MARS 2024

Le Président de la Commission,



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection internationale ouverte n°45/BEAC/DGE-DSI/SIO/Prest/2024 pour l'acquisition et l'installation d'outil de virtualisation des serveurs de la plateforme SWIFT principale et backup de la Direction Nationale de la BEAC à Yaoundé

Dans le cadre du programme de modernisation de ses infrastructures, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, l'acquisition et l'installation d'outil de virtualisation des serveurs de la plateforme SWIFT principale et backup de la Direction Nationale de la BEAC à Yaoundé.

A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CEMAC UMAC CM 18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, en particulier, la sélection sur la base du coût.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente sélection est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 09 mai 2024 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le jeudi 09 mai 2024 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 7 MARS 2024

Le Chef de Département,



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

National 1, 25e journée

Entré à la 77e minute alors que Niort était tenu en échec par Nîmes, Natanaël Bouékou a marqué le but de la victoire à la 87e. Son premier but en National. Un succès précieux pour les Chamois qui consolident leur seconde place avec 47 points.

Car dans le même temps, Martigues s'est incliné au Mans (0-2), malgré la titularisation d'Alain Ipiélé, qui a joué toute la rencontre.

Les Martégaux sont 4es avec 43 points.

Owen Matimbu est resté sur le banc lors du revers de l'US Orléans à Nancy (0-1). L'USO est 6e avec 36 points.

Châteauroux bat le FC Goal 3-2. Sans Rodney Mazikou, non retenu. La Berichonne est 12e et première non-relégable avec 29 points.

Marignane-Gignac s'impose 2-1 face à Dijon, avec Randi Goteni de retour à son poste de milieu défensif. Remplacé à la 68e minute, l'ancien Troyen n'avait pas joué lors des quatre dernières journées.

Cholet s'enfoncé irrémédiablement après son revers face à Versailles (0-1), sans Kamal Bafounta. Le SOC est dernier avec 17 points.

Le Red Star, leader avec 51 points, se déplace lundi soir pour Villefranche.

Luxembourg)**Grèce, 1re journée des play-down, 1re division**

Kifisia partage les points avec l'OFI Heraklion (0-0). Thievy Bifouma, titulaire face à son ancien club, a été remplacé à la 79e.

Israël, 26e et dernière journée de saison régulière, 1re division

Déjà assuré de disputer les play-offs, l'Hapoel Haifa s'incline chez le leader, le Maccabi Tel Aviv (1-3). De retour

dans le groupe, Fernand Mayembo était remplaçant.

L'Hapoel Tel Aviv se déplaçait chez le Maccabi Haifa avec Bryan Passi titulaire et Mavis Tchibota entré à la 53e.

Au classement, l'Hapoel Haifa termine à la 4e place avec 47 points et disputera donc les play-offs.

Italie, 29e journée, 1re division

Monza bat Cagliari (1-0). Warren Bondo et Antoine Makoumbou étaient tous deux titulaires : le premier a joué toute la rencontre, le second est sorti à la 46e.

Au classement, Monza est 10e avec 42 points, Cagliari est 16e avec 26 points et deux longueurs d'avance sur la zone rouge.

Italie, 30e journée, 2e division

Parme poursuit son parcours de champion en l'emportant 2-1 à Feralpi Salò. Remplaçant, Gabriel Charpentier est entré à la 73e, alors que le score était acquis. Averti à la 90e+3. En déplacement à Ascoli, Lecco ajoute un 19e revers à sa collection annuelle (1-4). Sans Corentin Louakima, non retenu. Parme est premier avec 65 points, Lecco est dernier avec 21 points.

Kosovo, 26e journée, 1re division Raddy Ovouka était titulaire lors du match nul concédé par Drita face à Gjilani (2-2). Drita est 3e à deux points de Balkani.

Luxembourg, 21e journée, 1re division

Herman Moussaki était titulaire lors du revers de Dudelange à Differdange (0-2). Averti à la 54e.

Entré à la 63e, alors que son équipe était réduite à dix, Vancy Mabanza offre l'ouverture du score à Garos d'une passe en retrait dans l'axe du but (68e). Mais Schiffange s'incline finalement 1-2 à Monnerich.



Premier but de la saison pour Natanaël Bouékou, à gauche sur la photo/ANR

L'attaquant congolais totalise 2 buts et 1 passe décisive en 5 matches joués.

Pays-Bas, 26e journée, 1re division

Le NEC s'incline à Utrecht (0-1). Sans Brayann Pereira, resté sur le banc.

Portugal, 26e journée, 1re division Boavista coule sur le terrain du Sporting (1-6). Gaius Makouta avait pourtant ouvert le score précocement : à l'entrée de la surface, l'international congolais reprend d'une demi-volée fouettée un centre repoussé dans l'axe par le gardien lisboète (3e). Son 2e but (pour deux passes décisives) de la saison.

Avec 28 points, les Portuans sont 10e, avec 7 points d'avance sur Vizela, 17e et relégable après sa défaite à Porto (1-4). Sans Dylan Saint-Louis, absent. Roumanie, 1re journée des play-offs, 1re division

Durel Avounou est entré à la 59e lors du revers du CFR Cluj face au CSU Craiova (1-2). Le score était alors de 2-0 pour les visiteurs. Averti à la 90e+5.

Roumanie, 1re journée des play-down, 1re division

Hermannstadt se défait du Dinamo Bucarest (3-0). Sans Kablan Ngoma, resté sur le banc.

Slovaquie, 2e journée des play-offs, 1re journée

Le DAC Dunajska Streda bat Zilina (2-1). Avec Yhoan Andzouana capitaine et titulaire. Avec 20 points de retard sur le Slovan Bratislava, le DAC ne peut plus viser le titre, mais peut encore se mêler à la lutte pour la qualification pour les éliminatoires de la Ligue Europa et de la Conférence Ligue.

Suisse, 28e journée, 1re division

Lausanne bat les Young Boys de Berne 2-0. Morgan Poaty a été remplacé à la 85e, huit minutes après l'entrée en jeu de Sylver Ganvoula.

Le Servette prend un point à Lucerne (2-2). Titulaire, Bradley Mazikou est responsable sur le premier but adverse, puisque Dorn surgit dans son dos pour reprendre de la tête le centre de Grbic (5e). L'Autrichien va inscrire le second but lucernois depuis le côté gauche à la conclusion d'un contre rondement mené.

Au classement, le Servette recolle aux Young Boys, avec 54 points chacun. Lausanne reste relégable avec 32 points.

Suisse, 26e journée, 2e division Malgré l'ouverture du score de Trésor Samba à la 28e, Bellinzona perd à Schaffhouse (1-2). Le troisième but de la saison de l'ancien espoir du FC Bâle.

Turquie, 30e journée, 1re division Hatayspor tape Samunspor 3-0. Avec Chandrel Massanga titulaire dans l'entrejeu.

L'Adana Demirspor bat Sivasspor (4-1). Sans Breyton Fougeu, absent du groupe.

Turquie, 27e journée, 2e division Genclerbirligi bat Kocaelispor (2-0). Avec Francis Nzaba titulaire et averti à la 83e. Sakaryaspor s'impose face à Izmir 2-0. Avec Simon Nsana titulaire et averti à la 53e.

Ukraine, 21e journée, 1re division Sans Beni Makouana, forfait pour la fin de saison (blessure musculaire à la cuisse), Polissya s'incline sur le terrain de l'Obolon Kiev (0-1). Le promu a perdu ses trois derniers matches, tous depuis la blessure de l'international congolais le 24 février.

Camille Delourme



Trésor Samba a marqué son 3e but de la saison (image d'archives/DR)



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 2, 29e journée

Hôte de Dunkerque, Laval s'incline 1-2 et manque l'occasion de ravir la deuxième place à Angers. Pire, les Tango voient même Saint-Etienne leur ravir leur troisième place.

Titulaire dans l'axe, Marvin Baudry a rendu une copie appliquée, sans fioriture.

Défaite également pour Ajaccio et Christopher Ibayi, qui chutent sur le terrain du Paris FC (0-2). Les Corses sont 12es avec 38 points.

Pau renoue avec la victoire en battant Concarneau 2-0, sans Mons Bassouamina, resté sur le banc. Convalescent, Bevic Moussiti Oko n'était pas dans le groupe finistérien. Les Palois sont 11es avec 40 points, les Bretons sont 17es et premiers relégables avec 33 points.

Terrible série pour Grenoble qui concède son 6e revers de rang à Rodez (1-3)

Titulaire, Nolan Mbemba a été remplacé à la 73e minute.

Depuis son arrivée, l'ancien Havrais a pris part à huit rencontres, dont six défaites, un nul et une victoire. Dur, Dur...

Sans Kévin Mouanga, en phase de reprise, Annecy bat Bordeaux 3-1. Les Savoyards sont 18es et barragistes avec 30 points.



Offrande Zanzala a délivré une passe décisive lors du succès à Wimbledon (FB)

Belgique, 30e et dernière journée de saison régulière, 1re division

Courtrai termine par une victoire de prestige à Anderlecht (1-0). Titulaire sur la droite de la défense à trois, Mark Mampassi a connu deux frappeurs sur des mésestentes avec son gardien aux 27e et 36e minutes, sans conséquence. Une bonne relance à la 57e.

Remplaçant, Senna Miangué est entré à la 46e lors du carton du Cercle de Bruges face au RWDM. Christ Makosso enchaînait une quatrième titularisation. Malheureux sur l'ouverture du score, puisque le centre de Minda lui passe entre les jambes, à la 4e, l'ancien Sochalien a essayé de surnager dans une équipe d'une fragilité abyssale. Pas facile...

A l'issue de la saison régulière, le Cercle de Bruges prend la 5e place et jouera les play-offs pour le titre et la qualification en Ligue des champions.

En bas de tableau, Courtrai, 15e avec 24 points, et le RWDM, 16e et dernier avec 23 points, disputeront les play-down pour le maintien.

Belgique, 27e journée, 2e division Liège s'incline à Lierse (2-3). Titulaire, Yannick Loemba avait donné l'avantage 2-1 à la 46e en concluant un long dégagement de son gardien. Son 3e but de la saison.

Bulgarie, 25e journée, 1re division Sans Ryan Bidounga, absent du groupe, le CSKA 1948 est défait chez le Chernomorec (1-2).

Chypre, 5e journée des play-down, 1re division

L'AEEL

Limassol est tenu en échec par Doxa (0-0). Titulaire, Ravy Tsoulka Dozi a été remplacé à la 76e.

Encore une défaite, et une lourde, pour Zakakiou face à Othellos (0-4). Sans Valdy Matongo, resté sur le banc et Exaucé Nzaou, non retenu.

Croatie, 27e journée, 1re division Sans Merveil Ndockyt, en phase de reprise, Gorica prend un point à Istria (0-0). Et stagne à la 6e place.

Ecosse, 30e journée, 1re division Loick Ayina était titulaire lors du succès de Ross County face à Heart of Midlothian (2-1).

Espagne, 30e journée, 1re division Faitout Maouassa est resté sur le banc lors du revers de Grenade à Majorque (0-1). Les Andalous sont 19e avec 12 points de retard sur le

premier non-relégable.

Espagne, 31e journée, 1re division Le Racing Santander prend un point à Oviedo (1-1). Titulaire, Jordi Mboula a été remplacé à la 90e+1. Le Racing est 10e à 2 points de la 6e place, dernière qualificative pour les play-offs.

Espagne, 27e journée, 4e division, groupe 4

Faites-Prévu Kaya Makosso, titulaire, et Vélez chutent lourdement à Estepona (1-4).

Albanie, 28e journée, 1re division

Remplaçant, Archange Bintsouka est entré à la 71e lors du match revers du Partizani chez le Teuta Durrës (0-1). Le score était acquis.

Allemagne, 30e journée, 3e division Sans Yann Mabella, le Waldhof Mannheim bat Bielefeld 1-0. Avec ce troisième match sans défaite, dont deux victoires, Mannheim reste 17e et relégable, mais revient au contact des premiers non-relégables.

Angleterre, 29e journée, 1re division

Han Noah Massengo n'était pas convoqué pour le match remporté par Burnley face à Brentford (2-1).

Angleterre, 39e journée, 3e division Northampton chute à Wycombe (0-2). Remplaçant, William Hondermarck est entré à la 72e, à 0-1.

Angleterre, 39e journée, 4e division Newport County l'emporte 2-0 à Wimbledon. Titulaire en pointe, Offrande Zanzala a offert l'ouverture du score à Morris d'un ballon en retrait. En revanche, il est trop gourmand juste avant la pause, lorsqu'il tente le tir au lieu de servir Evans, seul face au but ouvert.

Remplacé à la 65e alors que le score était fait.

Onzième avec 55 points, Newport est à deux longueurs de la 7e place, derrière accessit pour les barrages.

Autriche, 20e journée, 2e division St-Pölten chute sur le terrain du FAC Team Für Vienne (1-2). Remplaçant, Kévin Monzialis est entré à la 67e.

Camille Delourme

SEMINAIRE DE FORMATION



Tél : 06 621 49 60 / 05 087 77 19

Email : contact@eciform-services.net

Virage maya maya, Plateaux Batignolles-Brazzaville

Le Cabinet ECIFORM organise des séminaires de formation à Brazzaville selon le programme :

Thème

- Suivi-évaluation des projets
- Secrétariat et d'assistanat de direction
- Gestion axée sur les résultats
- Archivage et classement des documents
- Analyse financière pour les banquiers
- Management d'équipe et leadership

Période

- 08 au 12 Avril 2024
- 15 au 19 Avril 2024
- 22 au 26 Avril 2024
- 02 au 04 Mai 2024
- 06 au 09 Mai 2024
- 13 au 16 Mai 2024

Coût par participant

- 290.000 FCFA par participant
- 250.000 FCFA par participant
- 250.000 FCFA par participant
- 250.000 FCFA par participant
- 300.000 FCFA par participant
- 250.000 FCFA par participant

Lieu

- Brazzaville
- Brazzaville
- Brazzaville
- Brazzaville
- Brazzaville
- Brazzaville

AGRICULTURE

Le Pdac sollicite l'approbation de ses études d'impacts par le ministère de l'Environnement

Le besoin a été exprimé par la délégation du projet, le 20 février à Brazzaville, lors de l'entretien qu'elle a eu avec le ministre Arlette Soudan-Nonault.

Conduite par la représentante de la Banque mondiale en République du Congo, Korotoumou Ouattara, la délégation du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) est allée informer la ministre du Tourisme et de l'environnement des études environnementales et sociales menée dans le cadre de ce projet. Elle l'a également informée de tous les micros projets qui seront financés par le Pdac et aussi de l'appui que la Banque mondiale veut apporter au gouvernement congolais dans le cadre des pistes rurales à travers le pays.

« Nous voulons sensibiliser la ministre au fait que nous allons travailler en étroite collaboration avec son ministère pour obtenir les approbations, le plus rapidement que cela puisse se faire pour les études environnementales et sociales. Parce que c'est très important lorsqu'on parle d'agriculture pour un développement durable, lorsqu'on parle de préserver les forêts dans un pays. Il est important qu'on

sache les impacts des activités auxquelles nous allons nous adonner, quels genres d'impacts cela va produire sur les forêts et le climat en général », a déclaré la représentante de la Banque mondiale.

Appréciant le partenariat qu'elle voit très étroit dans un futur très proche, Korotoumou Ouattara a indiqué : « La ministre nous a assurés que son équipe et elle-même sont prêtes à nous assister pour que le ministère ne soit pas un frein aux activités que nous allons mener dans le cadre du Pdac, mais plutôt un partenaire qui doit nous faciliter l'approbation des diverses études que nous allons entreprendre. Nous nous sommes mis d'accord pour qu'un comité au niveau du ministère soit mis en place. Nos équipes vont travailler en étroite collaboration pour élaborer un plan de déroulement de ces activités afin que les choses puissent se dérouler le plus rapidement possible. »

Rappelons que le projet Pdac est le plus gros financement de la Banque mondiale au Congo, pour un coût de cent millions de dollars. Son coordonnateur national est Isidore Ondoki.

Bruno Okokana

LÉGISLATIVES EN GUINÉE-BISSAU

Soupçons d'utilisation d'argent sale dans la campagne électorale

Justino Sa, président de la Cellule nationale de traitement de l'information financière (Centif) dans le pays, a déclaré le 18 février, qu'il soupçonne l'utilisation d'argent douteux dans la campagne électorale en cours.

« Pour le moment, personne ne peut garantir qu'il n'y aura pas d'argent de source douteuse dans la campagne électorale », a affirmé Justino Sa, dans un entretien avec la presse.

Selon lui, les partis politiques peuvent profiter de la loi qui exonère de droits de douane leur matériel de campagne électorale pour blanchir des capitaux de provenance illicite.

Le responsable de la Centif, une institution liée au ministère des Finances, a demandé une enquête approfondie sur les soupçons ainsi

qu'un renforcement du contrôle en se conformant à la disposition légale qui oblige les partis, après la campagne électorale, à présenter des rapports prouvant la provenance des fonds.

« Personne ne respecte cette disposition », a-t-il déploré, s'inquiétant des alertes internationales concernant la situation des transactions financières en Guinée-Bissau.

« La Guinée-Bissau est dans le risque rouge. Si nous continuons dans cette voie, aucune banque internationale n'accep-

tera de coopérer avec les banques de Guinée-Bissau », a souligné Justino Sa.

Le président de la Centif a déclaré qu'il avait déjà dénoncé des soupçons de blanchiment d'argent par des citoyens bissau-guinéens et étrangers, mais que les autorités judiciaires ne s'étaient pas prononcées sur ces soupçons.

Il a également souligné que la campagne de commercialisation des noix de cajou constituait une autre source d'utilisation d'argent douteux en Guinée-Bissau.

EGYPTE

Seize insurgés tués dans le nord du Sinaï

Le ministère égyptien de l'Intérieur a annoncé, le 19 février, que le seize personnes tuées étaient soupçonnées de vouloir commettre des attentats.

« Les forces de sécurité nationales ont repéré deux bases de terroristes qui planifiaient une série d'opérations (...) contre des propriétés vitales et des personnalités importantes dans des endroits isolés d'Arich », a déclaré le ministère dans un communiqué.

Dès que le raid a été lancé sur

ces repaires, les deux camps ont échangé des tirs, a ajouté le ministère en précisant que plusieurs armes, munitions et engins explosifs ont été saisis à cette occasion. Le communiqué ne précise pas la date de cette opération antiterroriste.

Un djihadiste présumé avait fait sauter lundi un engin explosif alors qu'il était poursuivi dans le quartier cairote de Darb al-Ahmar, entraînant sa mort et celle de deux policiers, alors que trois autres personnes ont été blessées.

Les forces de sécurité égyptiennes mènent une campagne antiterroriste depuis le renversement en 2013 par l'armée du président islamiste de l'époque, Mohamed Morsi.

Les attentats et attaques terroristes, qui ont coûté la vie à des centaines de soldats et de policiers, se sont progressivement étendues du fief des djihadistes dans la province du Nord-Sinaï vers d'autres provinces, dont Le Caire.

XINHUA

COMMUNICATION

L'Unesco appelle à la promotion des langues maternelles

L'invite aux partenaires et acteurs de l'éducation a été lancée le 20 février, par la directrice générale de l'agence onusienne, Audrey Azoulay, en prélude à la célébration de la journée internationale de la langue maternelle.

La Journée internationale de la langue maternelle sera célébrée ce 21 février dans le monde, sur le thème « Des langues autochtones comme facteur de développement, de paix et de réconciliation ».

La vingtième édition vise à rappeler que toutes les langues maternelles comptent et qu'elles sont essentielles pour construire la paix et soutenir le développement durable.

A cet effet, Audrey Azoulay a expliqué que les peuples autochtones souhaitent avoir un enseignement dans leur langue maternelle. Ils sont environ trois cent soixante-dix millions d'individus et parlent la majorité des sept mille langues vivantes. Ce peuple est nombreux et souffre de la marginalisation, la discrimination ; de l'extrême pauvreté et de violences des droits humains.

La directrice générale de l'Unesco a, par ailleurs, rappelé que l'objectif de développement durable 4 ne laisse personne de côté. Il est essentiel que les peuples autochtones aient accès à une éducation dans leurs langues. « La langue maternelle est essentielle pour l'alphabétisation car elle facilite l'acquisition des compétences de base de la lecture, de l'écriture et de calcul dans les premières années de scolarisation. Ces compétences sont des fondations du développement personnel. La langue maternelle est également une expression unique de notre diversité créatrice, une identité et une source de savoir et d'innovation », a-t-elle déclaré.

Lydie Gisèle Oko

COMMÉMORATION

Marien Ngouabi, 47 ans déjà !

Le Parti congolais du travail (PCT) a commémoré, le 18 mars, le 47^e anniversaire de la disparition de son président fondateur, Marien Ngouabi.

Emmenés par le secrétaire général du parti, Pierre Moussa, les cadres, militants et sympathisants du PCT ont pris d'assaut, lundi, le mausolée Marien-Ngouabi pour se remémorer de la date macabre du 18 mars 1977. « Pour nous, c'est une journée de gravité. Nous ne le dirons jamais assez, nous penserons toujours à cette journée et ne l'oublierons jamais », a déclaré le secrétaire général du PCT, invitant les militants de son parti ainsi que le peuple congolais à s'inspirer du courage et de l'amour de Marien Ngouabi

pour le peuple et de le vénérer chaque fois qu'il le pourra. « J'in-



vite tout le monde, les militants en particulier, le peuple congolais en général à se souvenir et à s'inspirer de son exemple », a lancé Pierre Moussa.

Membre de la Commission nationale de contrôle et d'évaluation du PCT, Jean Enoch Ngoma garde un témoignage poignant sur l'ancien président de la République. « Ma-

Une vue du mausolée Marien-Ngouabi/Adiac rien est décédé un vendredi, alors que le mercredi il était avec moi à Missafou pour régler un problème de son foyer. Rentré à Brazzaville le jeudi 17 mars 1977, il trouve la

mort le vendredi. C'est un modèle, il était simple. Il déclarait lors son dernier discours, le 13 mars 1977, au cours d'une rencontre avec les femmes de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo, que lorsque ton pays est sale et manque de paix durable, tu ne peux lui rendre sa propreté et son unité qu'en le lavant avec ton sang. Il faut que nous nous levons derrière le président du Comité central du PCT pour toujours honorer la mémoire du président Marien Ngouabi parce qu'il est immortel », a-t-il témoigné.

Parfait Wilfried Douniama